

- LA
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

Charte logotype

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
JANVIER 2023

L'identité départementale

L'identité visuelle du Département de la Drôme existe à travers un logotype, une police de caractère officielle, une palette de couleurs et des principes graphiques de mise en page.

Le logotype du Département est le suivant :



Taille minimum



Couleur officielle



Hexadécimale
#008CBE

Pantone
Process blue

Zone de protection



zone de protection du logo dans laquelle aucun élément graphique ne doit rentrer

Il est impératif de respecter la taille minimum et la zone de protection. Ces deux éléments permettent de préserver l'intégrité et la lisibilité du logotype.

Ce logotype arbore l'ensemble des communications émises par le Département. **C'est aussi lui qui doit être utilisé par la structure partenaire,** et ce dans son intégrité exacte à savoir le carré « La Drôme » complété de la mention « le Département ».

Les variantes de couleurs



Il faut utiliser en priorité le logo bleu.

Sur un fond de couleur ou une photo, le logo pourra être utilisé soit en bleu, soit en noir, soit en défoncé blanc en fonction de la lisibilité.

Lisibilité

Si le fond rend illisible le logo il faut modifier l'image de fond pour améliorer la lecture du lettrage « La Drôme » dans le carré et la mention « le Département »



Usages **non autorisés**



LE DÉPARTEMENT

